

**Projet en matière d'égalité entre les femmes et les hommes –
Secrétariat à la condition féminine**

Durée 2 à 3 ans

Montant maximal de 300 000 \$ (90 % des dépenses totales)

Objectifs

L'appel de projets a pour objectif de mettre en œuvre des projets à l'échelle locale, régionale ou nationale ayant des effets concrets et mesurables sur l'atteinte de l'égalité de fait au Québec.

Les projets déposés doivent cibler une ou plusieurs des priorités suivantes :

1. promotion des rapports égalitaires et lutte contre les stéréotypes sexuels et sexistes;
2. **égalité en emploi et égalité économique entre les femmes et les hommes;**
3. partage équitable des responsabilités familiales et meilleur équilibre entre la vie familiale, professionnelle, étudiante, sociale et politique;
4. **reconnaissance et valorisation du travail non rémunéré ou invisible;**
5. santé et bien-être des femmes;
6. amélioration de la prise en compte de l'égalité en matière de protection de l'environnement et de lutte contre les changements climatiques;
7. lutte contre la violence faite aux femmes;
8. traitement égalitaire des femmes des minorités sexuelles, dont les femmes trans, et lutte contre la lesbophobie;
9. **parité inclusive et diversifiée dans les lieux décisionnels, consultatifs et publics.**

Projets cadrant dans la planification stratégique, le développement des 3 piliers et l'appel de projets

- Priorité 2 et 4 : Pilier 3 – Communication, valorisation et réseautage
 - o Promouvoir l'outil de calcul sur le travail non rémunéré (UQAM à valider)
 - o Activité de lobby pour obtenir des gains fiscaux ou une reconnaissance économique
 - o Développer l'offre de services du pilier 3

- Priorité 9 : Pilier Perspectives + et pilier 3
 - o Mise à jour et coordination du programme de mentorat
 - o Soutien aux régions dans le recrutement de membres et de candidates
 - o Formations / coaching pour les femmes et gens issus de la diversité
 - o Activité de réseautage